



Compte rendu du comité technique local du 19 novembre 2012

Le comité technique du 19 novembre portait sur plusieurs points comme :

➤ La formation professionnelle :

Un bilan de la formation professionnelle a été présenté pour la période de septembre 2011 à août 2012. A partir de 2013, nous reviendrons à une gestion basée sur l'année civile.

Le service de formation a été renouvelé avec l'arrivée d'un nouveau cadre A et deux cadres B.

Pour la formation, il existe un potentiel de 106 formateurs (professionnels associés) . Pour la période intéressée, 48 ont assuré des sessions.

A la demande des élus qui ont fait remarqué que certains formateurs potentiels se sont sentis mis à l'écart, une adresse sera faite à l'ensemble de ce vivier .

Le bilan a été présenté sous plusieurs titres :

- la formation continue
- adaptation à l'emploi (suite à mutation, promotion)
- préparation aux concours
- formation initiale
- formation CHS

La formation est mesurée en nombre de jours agent : soit 3.26.

A noter que 99 agents (dont 20 pour cause de départ en retraite) n'ont pas bénéficié de formation sur la période de référence. La direction a promis de s'intéresser de près à ces agents en cherchant les véritables motifs de ces situations. Les agents refusant catégoriquement toute formation, sans motif, pourraient avoir une observation sur leur fiche de notation.

Les agents promus de C en B, en 2011 et 2012 auraient du suivre un stage à Lyon Faute de place (fusion et nombre obligent), les promus 2012 auront en décembre une formation à Tours. Pour ceux de 2011, cette formation ne sera qu'optionnelle.

En 2013, les formations ne pourront débuter qu'après recensement des demandes faites par les agents sur leur fiche de notation.

➤ Le Tableau de bord de veille sociale :

Il s'agit de la deuxième présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS), devant permettre des comparaisons entre le 1^{er} semestre 2012 et le 2^e de 2011.

L'absence de statistiques nationales, ne permet pas, pour le moment, de situer notre département par rapport à l'ensemble de la DGFIP.

Les indicateurs sont annuels ou semestriels et divisés en 4 parties :

- éléments de contexte
- santé, sécurité et conditions de vie au travail
- relations professionnelles
- relations sociales.

Ce tableau n'est pas un instrument isolé, il faut un re-coupage avec d'autres éléments comme le DUERP, le rapport du médecin, des services sociaux, des fiches de signalement...

A titre d'exemple on relève que le nombre d'arrêt de travail de courte durée a diminué depuis l'application de la journée de carence. Les agents préfèrent poser une journée de congé plutôt que perdre une journée de salaire.

L'étude de ce tableau ne permet pas de tirer des conclusions probantes sur la situation des services et des agents.

La diminution des effectifs qui génère une pression de plus en plus importante sur le personnel, les difficultés liées au management, la souffrance au travail, sont autant d'éléments qui ne ressortent pas de ce TBVS.

➤ Le Changement d'horaire de la trésorerie d'Azay-Le-Rideau :

Service composé de 4 personnes, ce poste connaît des difficultés de fonctionnement notamment le mercredi (2 collègues sont à temps partiel ce jour là).

La direction a donc décidé, suite à la demande du chef de poste, de fermer cette trésorerie au public le mercredi.

La Direction estime que cette fermeture le mercredi correspond à un jour de moindre affluence donc n'aurait que peu de conséquence sur le service rendu aux usagers.

Elle a cependant tenu à expliquer que cette fermeture concerne le poste d'Azay aussi les demandes éventuelles d'autres postes seraient étudiées différemment.

La CGT s'est abstenue de voter cette décision. Les suppressions massives de postes depuis des années (plus de 200 dans le département depuis 10 ans) conduisent à amoindrir la qualité de service rendue aux usagers. La Direction, faute d'agent, doit donc fermer des postes certains jours voire définitivement (voir ci-dessous).

Notre vote a été fait contre cette logique et non contre les agents.

➤ Le devenir du réseau comptable :

Face à l'inquiétude grandissante des collègues, nous avons tenu à ce que la direction nous informe sur le devenir des trésoreries locales et notamment celle de Montbazou (le bail de location prend fin début 2014 car la mairie souhaite récupérer ses locaux).

M. GROSCHOPF nous a précisé avoir envoyé un projet à la DG sur une nouvelle carte d'implantation des trésoreries.

Il estime que les postes à 3 ou 4 agents ne peuvent plus faire face à leurs missions dans de bonnes conditions.

Des propositions ont donc été formulées et notre Direction attend maintenant la décision de la DG (sans doute début 2013).

Ce projet porte sur le réseau de l'agglomération tourangelle et sur le réseau rural.

Ainsi, la Direction souhaite transférer le recouvrement de St-Pierre-Des-Corps vers le Champ-Girault. La volonté de maintenir la trésorerie à St-Pierre-Des-Corps conduirait alors à y transférer les services de celle de Vouvray (qui fermerait).

Les réorganisations des « portefeuilles » des trésoreries de Joué-Lès-Tours et de Luynes sont également incluses dans le projet proposé. A terme, la Direction souhaite que seules 2 trésoreries (dont celle de Tours) desservent l'agglomération tourangelle.

Des fusions de trésoreries locales sont envisagées comme :

- Ile Bouchard/Richelieu,
- Azay-Le-Rideau/Montbazou
- Ligueil/Sainte-Maure
- Chinon/Bourgueil.

Ce projet est cependant suspendu à la décision de la DG qui semble n'avoir actuellement fixé aucune directive précise.

Dans ce projet global a été évoquée la situation de la trésorerie de Montbazou qui devra se trouver de nouveaux locaux début 2014 (fin du bail signé avec la mairie). La mairie de Montbazou n'a à ce jour proposé aucune solution de relogement.

La mairie de Veigné aurait proposé une éventuelle solution mais qui elle tarde à se concrétiser.

La Direction attend la décision de la DG sur son projet de réorganisation départementale avant de réfléchir à une solution de relogement de ce service : à Veigné ? à Montbazou ? Ailleurs ?

Ce projet local viendra s'ajouter aux réformes nationales (trésoreries hospitalières, pôle patrimonial, ...) entraînant la fermeture de nombreux postes.

On vous tiendra informer des suites réservées à ce projet.

Nous serons vigilants !!